


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 <p>USSON-EN-FOREZ VILLAGE SPORT NATURE</p>	<p align="center">Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ</p>	<p align="center">Délibération n° D20240912-05 Du 09 décembre 2024 CHAUFFAGE URBAIN CONVENTIONS SPÉCIALES RÉVISION DES TARIFS</p>
--	---	--

Nombre de membres			Date de la convocation	04.12.2024
Afférents au conseil municipal	15		Date d'affichage	04.12.2024
En exercice	14			
Qui ont pris part à la délibération	13	Pouvoir	1	

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois de décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – GALLON M – RIVAL N - DELORME D – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L — PAULET N – MAURICE M – BOUREILLE C (13)

Absents : BONNEVAUX V (1)

Secrétaire : Sandrine JOUMARD-DESSALCES

**CHAUFFAGE URBAIN
CONVENTIONS SPÉCIALES
RÉVISION DES TARIFS**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que certains abonnés raccordés au réseau de chaleur bénéficient d'une tarification particulière qu'il convient également d'actualiser.

Il s'agit de l'église, du presbytère, de l'appartement communal au dessus du presbytère, de la poste et de l'appartement communal sis au 1^{er} étage du bâtiment de la poste

Il propose d'établir les tarifs comme suit :

	Anciens tarifs					
	Part abonnement – le Kw			Part consommation – le Mwh		
	ht	Tva 5.5%	Ttc	ht	Tva 5.5%	Ttc
Eglise	/	/	/	33.70 €	1.85 €	35.55 €
Presbytère				33.70 €	1.85 €	35.55 €
Appartement 1 ^{er} étage bâtiment presbytère : 7.5 Kw	65 €	3.57 €	68.57 €	33.70 €	1.85 €	35.55 €
La Poste : 7.5 Kw	65 €	3.57 €	68.57 €	33.70 €	1.85 €	35.55 €
Appartement 1 ^{er} étage bâtiment de la poste : 7.5 Kw	65 €	3.57 €	68.57 €	33.70 €	1.85 €	35.55 €
	Nouveaux tarifs					
	Part abonnement – le Kw			Part consommation – le Mwh		
	ht	Tva 5.5%	Ttc	ht	Tva 5.5%	Ttc
Eglise				63 €	3.46 €	66.46 €
Presbytère				63 €	3.46 €	66.46 €
Appartement 1 ^{er} étage bâtiment presbytère : 7.5 Kw	64 €	3.52 €	67.52 €	63 €	3.46 €	66.46 €
La Poste : 7.5 Kw	64 €	3.52 €	67.52 €	63 €	3.46 €	66.46 €
Appartement 1 ^{er} étage bâtiment de la poste : 7.5 Kw	64 €	3.52 €	67.52 €	63 €	3.46 €	66.46 €

Il demande à l'assemblée de bien vouloir statuer.

Ouï cet exposé en après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité de ses membres présents, par 7 voix pour, 5 contre et 1 abstention :

- **Accepte** les nouveaux tarifs pour les conventions spéciales, dans les termes présentés, applicables à compter **du 1^{er} octobre 2024**.
- **Décide** d'accorder une **remise exceptionnelle sur la part abonnement de 2 mois**, eu égard aux difficultés rencontrées lors de la remise en route des installations ;
- **Autorise** le maire à signer la promesse de bail dans les termes présentés.

Fait à USSON EN FOREZ, le 10 décembre 2024.



Hervé BÉAL, Maire	Sandrine JOURMARD-DESSALCES secrétaire de séance
-------------------	---